

L'agenda d'une autre mondialisation

Pierre Calame

5 février 2002

A quelques jours d'intervalle, le Monde a publié un article pessimiste de Stanley Hoffmann, en appelant aux citoyens pour reconstruire, face à la mondialisation, des régulations démocratiques que les Etats ne sont pas en mesure de mettre en place, et un portrait de la galaxie "anti-mondialisation" à la veille du sommet de Porto Alegre qui vient de s'achever.

Que faut-il aujourd'hui ? Une coalition anti-globalisation ou la constitution d'une alliance pour une autre mondialisation ? Et, s'il s'agit d'une alliance, quel peut être son agenda, ses objectifs, ses modalités, ses étapes et ses propositions ? ;

Tant qu'il s'agit de s'opposer, une coalition suffit et peu importent les contradictions d'intérêt, les simplismes et les approximations d'analyse, seul le résultat compte : plus nombreux, plus forts. Le défi est tout autre s'il s'agit non seulement de s'opposer mais aussi et surtout de construire un autre monde, d'affirmer qu'un autre monde, une autre mondialisation sont non seulement possibles mais plus encore, indispensables ; si c'est pour l'humanité une question de survie, tant l'impasse sociale et écologique des modèles actuels de développement est évidente, tant les régulations interétatiques actuelles sont incapables d'assurer la paix et la justice. Alors des analyses rigoureuses, des objectifs, une éthique, des méthodes, des étapes et des perspectives sont nécessaires. Alors, il ne s'agit plus seulement de rallier des opposants mais de partir de la diversité des régions du monde, des points de vue et des défis pour construire patiemment un agenda commun.

Cela suppose d'abord le droit usage des mots. L'imprécision même des concepts convient à une stratégie attrape-tout et pour attirer l'attention des médias; elle est source de blocage quand il s'agit de construire des perspectives.

Les termes "globalisation économique" et "mondialisation" sont en permanence mis l'un pour l'autre et, de ce fait, on ne comprend plus comment les "anti-mondialisation" peuvent être "pour une autre mondialisation", comment ceux qui veulent construire des régulations mondiales démocratiques et efficaces peuvent être contre l'idée de gouvernance mondiale.

Reprenons donc à la base la distinction entre "mondialisation" et "globalisation économique". La mondialisation, c'est le constat d'interdépendances irréversibles entre toutes les sociétés et toutes les personnes de la planète. D'Internet à l'effet de serre, de l'interconnexion des idées et des monnaies à celle des écosystèmes, de la compétition pour l'accès à l'énergie fossile à la circulation des musiques. Nous sommes dans le même bateau, le bateau est fragile et il est bien possible qu'il aille droit vers un iceberg et ressemble bientôt à un Titanic où premières classes et soutiers couleront ensemble. Voilà le message majeur de la mondialisation. Il faut changer de cap quand il en est encore temps car le paquebot vire lentement et, pour cela, il faut parvenir à trouver des perspectives communes et des modes de pilotage. La conscience d'humanité n'était qu'un concept philosophique avant 1940; l'humanité est devenue sujet de droit après la Shoah et les crimes contre l'humanité justifient maintenant la création d'un tribunal international ; le grand défi du 21ème siècle sera de faire émerger progressivement une véritable communauté mondiale dotée de nouvelles capacités de régulation. Les "citoyens du monde", au lendemain de la 2ème guerre mondiale, en avaient conscience, comme les pères fondateurs de l'ONU. Les premiers, par idéalisme, ont voulu aller tout de suite à un gouvernement mondial, et leur mouvement s'est essoufflé. Les seconds, par réalisme, ont réduit "l'union des peuples de la terre", qu'ils voulaient construire, à des institutions inter étatiques ce qui, compte tenu de l'hétérogénéité radicale des Etats, a conduit à l'enlèvement ou à l'hégémonie américaine. C'est la stratégie européenne de construction progressive d'un

ensemble supranational, en créant des "effets de cliquet" évitant les retours en arrière, qui s'est avérée la plus positive. Dès le départ, elle n'était conçue, faut-il le rappeler, que comme une première étape d'une fédération mondiale.

L'émergence d'une société civile mondiale, utilisant des rendez-vous mondiaux - les siens ou ceux des autres - bénéficiant de l'effet Internet, abordant simultanément des questions politiques, écologiques, économiques, culturelles est l'expression même de cette mondialisation. De ce point de vue, et que cela plaise ou non à leurs tenants respectifs, Davos et Porto Alegre se ressemblent plus qu'ils ne s'opposent ! Ils créent les espaces de dialogue et les scènes de débat public à l'échelle des nouveaux défis sans s'en remettre au monopole des relations interétatiques.

La "globalisation économique", elle, n'est pas la mondialisation même si elle s'en nourrit et si elle la renforce. Ce n'est pas un fait irréversible, c'est une idéologie et, dans sa forme actuelle, une idéologie dangereuse. Elle a profité pendant les années 80 et 90 de la mort de son challenger, de son prédateur possible, avec l'implosion du communisme historique. L'effondrement du modèle productiviste - centralisé - totalitaire caractéristique des systèmes soviétique et chinois, a permis à une pensée de droite longtemps tenue en lisière de revendiquer le caractère universel de pseudo lois économiques, d'annoncer la fin de l'histoire et du politique au profit du règne intemporel de l'échange marchand

La coalition anti-globalisation,(et non "anti-mondialisation" comme elle est souvent baptisée dans les médias), est le reflet des réactions multiformes à cette dérive. Cette coalition des "maintenant ça suffit" est le réveil après une léthargie, le sursaut, l'affirmation du primat de la vie, de l'histoire et de la démocratie sur la routine grise des brevets, des fusions d'entreprises, des logiques de puissance et du formatage de la pensée. Mais après le réveil il faut se mettre à l'ouvrage, il faut construire et pour cela établir l'agenda.

Première étape, reconnaître les diversités et partir d'elles. Ni à Davos ni à Porto Alegre ne s'exprime vraiment la diversité du monde. La Chine, l'Afrique, les pays de l'ancien empire soviétique, le sous-continent indien, les pays musulmans y sont absents, ou présents à dose homéopathique : hommes d'affaires et hommes politiques formatés à l'occidentale à Davos, ONG souvent financées par les pays du Nord à Porto Alegre. Soit, en termes de milieu social et professionnel et en termes géographiques, une petite minorité du monde. Les sujets abordés à ces deux forums sont eux-mêmes plus des efflorescences des questions mondiales actuelles qu'une vision d'ensemble. Construire l'alliance pour une autre mondialisation, contribuer à construire une communauté mondiale suppose au contraire de repartir des diversités du monde et de rechercher patiemment des terrains d'entente autour de défis communs.

De quelles diversités partir ? De la diversité géoculturelle, bien sûr. C'est celle qui saute aux yeux. Il faut que chaque peuple soit représenté équitablement en prenant en compte son importance numérique pour sortir du pâté d'alouette actuel avec sa recette "un cheval occidental, une alouette asiatique ou africaine". Mais aussi, j'allais dire surtout, de la diversité des milieux sociaux et professionnels car notre société mondialisée est une société "en tuyau d'orgue" où, internet aidant, certains milieux - grandes entreprises, ong, scientifiques, etc... - dialoguent d'un coin de la planète à l'autre tandis que le fossé se creuse avec les voisins de palier. Pour construire le dialogue entre milieux et points de vue, il faut d'abord que les points de vue existent et se construisent ; que, dans chaque milieu, se structurent les réseaux internationaux de tous ceux qui sont conscients de leur responsabilité à l'égard du monde, à l'égard de l'avenir. Au sein de chaque milieu, une ligne de clivage existe entre les corporatismes - de droite ou de gauche - et les acteurs potentiels d'une alliance pour une autre mondialisation. C'est à partir de l'émergence de "communautés collégiales", de gens d'un même milieu conscients de leurs responsabilités, que peut se nouer le dialogue entre milieux pour identifier des défis communs.

Et de quoi débattre ? Sur quoi élaborer des perspectives nouvelles ? En démocratie comme dans l'entreprise, l'énoncé des problèmes et l'établissement des termes du débat précèdent la négociation des solutions et sont plus importants que la négociation elle-même quand il s'agit d'élaborer des stratégies de changement. A réduire la démocratie à la mise en scène de contradictions et de débats entre positions opposées et à réduire l'histoire à la résultante d'intérêts qui s'affrontent, qu'ils soient nationaux ou de classe, on se condamne à passer à côté de l'essence du politique : l'émergence de communautés, de plus en plus larges, capables d'organiser les régulations nécessaires à leur survie et à leur développement. Or, cette « polis », cette communauté à faire émerger, est aujourd'hui planétaire. Une stratégie de paix durable ne se réduit pas à une succession d'affrontements, suivis d'armistices toujours provisoires ; c'est plutôt une stratégie de coopération conflictuelle où les divergences et les oppositions d'intérêt s'expriment et s'accompagnent d'une recherche de terrains de coopération. C'est pourquoi le processus d'identification des défis communs est aujourd'hui au cœur de toute stratégie d'alliance pour une autre mondialisation.

Cette identification est-elle possible ? La diversité des cultures, des points de vue et des intérêts n'est-elle pas un obstacle radical à tout dialogue ? A supposer que ce dialogue soit possible, peut-on en faire émerger des défis communs et des stratégies de changement ? Est-il possible de sortir de points de vue spécialisés pour aller vers une approche plus globale, plus systémique, des mutations en gestation ? Est-il imaginable de trouver, au sein de chaque milieu social et professionnel des personnes prêtes à reconnaître et assumer leurs responsabilités et à entrer dans une démarche de coopération conflictuelle, au risque d'être traitées par les uns d'idéalistes et par les autres de social-traitres ? Toutes ces questions, ont une importance renouvelée depuis le 11 septembre car chacun commence à comprendre que le simplisme c'est la croisade et la croisade c'est la guerre. Elles sont au cœur du processus de travail et le dialogue que nous appelons l' « Alliance pour monde responsable, pluriel et solidaire ». Elles ont été au cœur de l'Assemblée mondiale de citoyens qui, à l'initiative de l'Alliance et avec l'appui de la fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH), s'est réunie à Lille du 2 au 10 décembre 2001.

Dans le cadre de l'Alliance (www.alliance21.org), sont nés des "collèges", regroupant des gens d'un même milieu et de différentes nationalités, et des chantiers thématiques, élaborant des perspectives de changement sur l'éducation, l'éthique, la science, l'économie, la gouvernance, la gestion des ressources naturelles. Près de soixante "cahiers de propositions" énonçant plus de mille cinq cents propositions en sont issus. Peut-on dégager de ce foisonnement des axes stratégiques communs ? La réponse est : oui, c'est possible.

L'Assemblée mondiale de citoyens, de son côté, s'est livrée à un exercice comparable. A cette Assemblée, les quatre cents participants reflétaient la diversité de la société mondiale. Ils n'ont pas débattu de thèmes fixés à l'avance. Ils ont élaboré leur propre agenda, identifié leurs préoccupations communes. Et celles-ci présentent beaucoup de similitudes avec les axes stratégiques issus de l'Alliance.

Il est difficile de formuler en peu de phrases ce qui émerge de ce foisonnement : plus la formulation est générale et plus elle semble banale. Mais, en réalité, les axes stratégiques se dégagent précisément parce qu'ils sont au confluent de préoccupations et de propositions venant d'horizons divers. Cela leur confère une capacité fédérative sans laquelle une société démocratique ne peut conduire de transformations majeures. Ils résument, en quelque sorte le "sens commun".

Les priorités stratégiques se situent dans trois grands champs : les systèmes de pensée - notre regard sur le monde et les motivations de nos actions - ; les systèmes de production et l'organisation de la vie économique et sociale; les systèmes de régulation, c'est-à-dire la gouvernance. Elles reflètent d'une évidence : dans un monde entraîné depuis deux siècles dans une évolution technique et économique de plus en plus rapide nos modes de pensée, nos systèmes de valeur et d'éducation et nos modes de régulation ont évolué beaucoup plus lentement ; d'où un retard gros de menaces ; c'est ce retard qu'il faut combler en priorité.

Premier grand champ de mutation, les valeurs et les systèmes de pensée. La communauté internationale a besoin d'un socle éthique commun qui puisse être, en complément des droits de l'homme, le fondement des engagements personnels et collectifs mais aussi du droit international et de la gouvernance mondiale. L'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire propose qu'une Charte des Responsabilités Humaines devienne le troisième pilier de la communauté internationale aux côtés de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et de la Charte des Nations Unies. Le projet de Charte, débattu et amendé par les participants de l'Assemblée de Lille, repose sur une définition élargie de la responsabilité, qui doit être assumée par chacun à proportion de son savoir et de son pouvoir et étendue à l'impact direct et indirect de ses actes. Cette approche élargie de la responsabilité a des conséquences pratiques considérables. Elle permet par exemple de définir les responsabilités respectives des prêteurs, des gouvernants et des peuples dans le cas de la dette internationale, de fonder le principe de précaution, de promouvoir le commerce équitable et la finance responsable. Elle incite chaque milieu professionnel à élaborer un code de conduite fondé sur l'exercice de sa responsabilité. La Charte met également en avant, le respect, la dignité et la tolérance. C'est, en somme, l'autre versant des droits : ce qui garantit que les droits de l'autre soient respectés. C'est aussi ce qui conduit à considérer la diversité des savoirs, des cultures, des écosystèmes comme un patrimoine commun. Le refus de breveter le vivant, par exemple, procède de cette affirmation de la dignité sans laquelle aucune limite n'existe à l'instrumentalisation de la nature et des hommes. La Charte, enfin, affirme la primauté de l'être sur l'avoir. Cette primauté conduit à rechercher des modèles de développement où la consommation marchande ne soit plus l'étalon de mesure du progrès individuel et collectif. Responsabilité, respect et valorisation de l'être construisent ensemble une culture du partenariat et de la paix.

Les propositions élaborées dans le cadre de l'Alliance montrent l'extrême diversité des changements que provoquerait la mise en œuvre de la Charte des Responsabilités Humaines dans l'éducation (par exemple le respect de la diversité des savoirs), la science (par exemple la responsabilité sociale des scientifiques), l'économie (par exemple la subordination du commerce international à une hiérarchie commune de règles de préservation de la diversité), la gouvernance (par exemple le développement de formes partenariales de gestion du bien commun), les écosystèmes (par exemple l'extension de la notion de bien commun et l'application du principe de précaution).

A l'évolution des valeurs répond celle de la pensée. Un monde aussi interdépendant que le nôtre ne peut plus se satisfaire d'une vision segmentée, compartimentée de l'être humain, de la société, de la connaissance et de la biosphère. L'éducation, éducation à l'être et au monde, ne peut être centrée sur la transmission de savoirs disciplinaires. Elle doit être initiation à des valeurs communes, moyen de comprendre les défis du monde et de préparer les futurs citoyens à être sujets de leur histoire. Et ce sont les mêmes priorités de pluralisme, d'interdépendance, de responsabilité, de démocratie et de solidarité qui doivent permettre de réorienter les efforts publics de recherche et de développement technique.

Le second grand champ de mutation concerne les systèmes de production et la vie économique et sociale. C'est une réaction multiforme contre un modèle économique qui fait de l'échange marchand et de la valeur monétaire le centre de l'économie et de la société. L'écologie industrielle et territoriale, qui amène, à prêter attention aux flux d'échange matériels entre entreprises ou entre les sociétés locales et leur environnement au lieu de ne s'intéresser qu'aux flux monétaires, la valorisation des échanges interdépendamment de leur contrepartie monétaire, la constitution du capital social des sociétés, la possibilité d'organiser à tous les niveaux des échanges maîtrisés, créateurs de liens autant que de biens : un mouvement d'unification s'opère progressivement entre des innovations et des tâtonnements jusque là épars, certains inspirés par l'idée de développement durable, d'autres par celle d'économie solidaire, d'autres enfin par la volonté d'échapper aux déterminismes et aux impasses de la toute puissance du marché mondial.

Le troisième grand champ de mutation, le plus vaste, concerne la gouvernance, c'est-à-dire l'ensemble des régulations mises en place par les sociétés pour assurer leur cohésion et leur développement à long terme. La réforme de la gouvernance est, en termes de nombre de propositions, la première priorité qui émerge aussi bien de l'Assemblée Mondiale de Citoyens que des travaux de l'Alliance. Cette priorité est affirmée à tous les niveaux - du local au global - et dans tous les domaines - de la gestion des écosystèmes à la réforme des systèmes financiers. Les bouleversements scientifiques et économiques de ces deux derniers siècles obligent à repenser les modes et des niveaux de régulation, y compris la démocratie ou l'organisation des Etats, dont les fondements sont pour l'essentiel antérieurs à la révolution industrielle. Le foisonnement des propositions peut se regrouper en quatre grands chapitres.

Le premier chapitre concerne la mise en place à tous les niveaux, du local au global, d'une gouvernance légitime, démocratique et efficace. Il part du constat de l'érosion de ces trois valeurs. Un fossé se creuse, partout au monde, entre la légalité de la gouvernance - sa conformité à des règles constitutionnelles - et sa légitimité - le sentiment de la population de consentir à bon escient un abandon de liberté au nom des nécessités du bien commun. La démocratie, en particulier la démocratie représentative, perd beaucoup de sa substance si les conditions de transparence ne sont pas assurées, si les contre-pouvoirs n'existent pas et si les véritables moteurs du changement sont hors de portée et de contrôle des citoyens. Et la capacité de nos systèmes publics compartimentés à prendre en charge efficacement les nouveaux défis de la société est sujette à caution. Un des défis majeurs de la gouvernance est aujourd'hui de concilier la maîtrise par les sociétés locales de leur avenir, de leurs ressources et de leur gestion avec la nécessaire coopération entre les différentes échelles de gouvernance pour la prise en charge des interdépendances. Cela suppose, aussi bien à l'échelle du monde qu'à l'échelle de l'Europe ou de la commune, de mettre en œuvre le principe de subsidiarité active qui définit des modalités de coopération entre niveaux de gouvernance.

Le second chapitre concerne la structuration internationale de différents milieux socio-professionnels et acteurs sociaux conscients de leurs responsabilités et l'organisation de partenariats entre acteurs et avec les pouvoirs publics. On sort d'une dichotomie rigide entre sphère privée et sphère publique. La gouvernance ne consiste plus seulement, ni même avant tout, à organiser les services publics. La gestion du bien commun implique la responsabilité et la coopération de tous et c'est ce qu'il faut organiser. Il n'y aura pas de gouvernance démocratique à l'échelle mondiale si les différents acteurs sociaux ne se structurent pas aussi à ce niveau.

Le troisième chapitre concerne le rôle de la gouvernance dans la protection des droits des faibles. Les régulations publiques ont pour première vocation de rééquilibrer des mécanismes économiques et sociaux cumulatifs concentrant le pouvoir aux mains de pays, d'acteurs sociaux ou de personnes de plus en plus puissants. Qu'il s'agisse des conditions de négociation, par les pays les plus pauvres ou les plus faibles, des règles du jeu internationales ou de la possibilité, dans chaque pays, que les plus faibles fassent valoir leurs droits et soient des citoyens à part entière, ce rééquilibrage est aujourd'hui urgent.

Le quatrième chapitre, enfin, concerne la création de nouvelles régulations publiques capables de prendre en charge les nouveaux défis sociaux et écologiques de l'humanité et de s'opposer à la domination par les seuls rapports marchands. De la gestion de l'eau ou des sols à la réforme des systèmes monétaires, des limites de la propriété individuelle à la définition ou la préservation des biens communs, ce chapitre englobe et ordonne beaucoup de préoccupations du mouvement anti-globalisation. Pour aboutir à des changements effectifs, au-delà de victoires plus symboliques que réelles comme l'abandon de l'Accord Multilatéral sur les Investissements (AMI), ces préoccupations doivent s'organiser en une vision alternative cohérente et déboucher notamment sur une architecture nouvelle de la gouvernance mondiale. L'Alliance a fait des propositions détaillées dans ce sens.

Systemes de pensée, systemes de production, systemes de gouvernance. C'est parce que les mutations seront immenses, donc longues, qu'il est si urgent et si impératif de les entreprendre. Pour cela, seule une approche conforme aux objectifs eux-mêmes a des chances de succès : une approche démocratique, partant de la diversité, de bas en haut, reliant des propositions, des perspectives, des informations, des créativité et des énergies venant des différentes régions du monde et des différents milieux. Voilà, à mon sens, le véritable agenda pour une autre mondialisation.